



Parcours dans le système de sécurité sociale (SHIVALV)

Description

La statistique des parcours dans le système de sécurité sociale (SHIVALV) est un relevé exhaustif annuel de toutes les personnes de la population résidente permanente âgées de 18 à 64/65 ans qui bénéficient d'une des prestations des trois systèmes de prestations sociales: assurance-chômage (AC), aide sociale (AS) et assurance-invalidité (AI). De plus, elle comprend des informations sur l'activité professionnelle des personnes appartenant à ce groupe, obtenues à partir des comptes individuels de l'AVS (CI).

Elle présente sur une base mensuelle les indicateurs longitudinaux relatifs aux bénéficiaires d'une prestation unique ou de prestations multiples, ainsi que les entrées, les sorties, le taux de maintien, les retours et les transitions enregistrés dans et entre les différents systèmes de prestations. Elle présente également une typologie des profils de bénéficiaires ainsi que des représentations graphiques complètes. Les résultats sont différenciés en fonction des caractéristiques sociodémographiques.

Méthodologie

Il s'agit d'une statistique (relevé exhaustif annuel) composée des données administratives de l'assurance-chômage (PLASTA/SIPAC; SECO), du registre central des assurances sociales (AI, CI; CdC, OFAS) et de la statistique de l'aide sociale (OFS). Sont également prises en compte les données de la statistique de la population et des ménages (STAT-POP). Les données provenant des différentes sources sont combinées pour former un nouvel ensemble de données individuelles au niveau des personnes. En substance, ce dernier indique, par personne dans l'univers de base et par mois dans la période d'enquête, si une prestation a été perçue dans l'un des trois systèmes de prestations sociales (AC, AS, AI) et s'il y a eu ou non activité professionnelle.

L'aide sociale ne comprend que l'aide sociale économique (parfois nommée aide sociale au sens strict). Concernant l'assurance-invalidité, la statistique ne prend en compte que les rentes, partielles ou complètes.

Elle tient compte des personnes qui ont bénéficié de prestations – indemnités journalières de l'assurance-chômage (AC), rente de l'assurance-invalidité (AI) ou versements de l'aide sociale (AS) – pendant la période sous revue. Le jeu de données comprend tous les bénéficiaires de prestations âgés de 18 à 64/65 ans et dont le domicile est en Suisse.

Variables utilisées:

- Informations mensuelles sur le versement des prestations (AC, AI, AS) et l'activité professionnelle
- Nombre de bénéficiaires, taux de perception et cumuls de prestations différentes
- Indicateurs de parcours sur les entrées, les sorties, les taux de maintien, les retours et les transitions enregistrés dans et entre les différents systèmes de prestations, ainsi qu'une typologie des parcours
- Caractéristiques sociodémographiques

Date ou période de relevé:

- Disponible depuis 2010
- Les jeux de données sont généralement produits au cours du deuxième trimestre de l'année T pour l'année de données T-2

	<p>Périodicité de la publication:</p> <ul style="list-style-type: none">- annuelle <p>Degré de régionalisation:</p> <ul style="list-style-type: none">- Suisse <p>Appariements de données:</p> <ul style="list-style-type: none">- Registre de l'assurance-chômage (PLASTA/SIPAC; SECO)- Registre central des assurances sociales (AI, CI; CdC)- Statistique suisse de l'aide sociale (SAS; OFS)- Statistiques de la population et des ménages (STATPOP; OFS)
Politique en matière de révision	<p>Révisions de routine:</p> <ul style="list-style-type: none">- Les indicateurs relatifs aux parcours dans le système de sécurité sociale font l'objet d'une révision annuelle: les indicateurs concernant l'année de publication actuelle sont provisoires, les résultats définitifs seront publiés l'année qui suit. <p>Révisions méthodologiques:</p> <ul style="list-style-type: none">- Des révisions méthodologiques sont réalisées si besoin.- Publication 2023: La base de données a été enrichie des données des statistiques de la population et des ménages (STATPOP) et des comptes individuels (CI). De plus, les indicateurs ont fait l'objet d'une révision. Cette dernière concerne la révision d'indicateurs existants ainsi que l'introduction de nouveaux indicateurs. Les nouveaux indicateurs ont été calculés pour l'ensemble de la série temporelle (dès 2010).- Publication 2024: La méthode de calcul de certains indicateurs a été corrigée afin d'en améliorer la cohérence et la précision. Une révision de routine a été introduite. Les nouveaux indicateurs ont été calculés pour l'ensemble de la série temporelle (dès 2010). <p>Les détails des révisions méthodologiques sont donnés dans les analyses des révisions correspondantes.</p>
Bases légales	<p>Loi du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale (LSF; RS 431.01)</p> <p>Ordonnance du 30 avril 2025 sur la statistique fédérale (RS 431.011)</p>
Organisation	<p>Office fédéral de la statistique (OFS) Section Aide sociale +41 58 461 44 44 info.social@bfs.admin.ch</p>